



hirondelles Juillet 2013
Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Parisis

☎ 01 34 71 17 05

0951116X@ac-versailles.fr

Liste du matériel scolaire individuel pour les CE2, les CM1 et les CM2 pour la rentrée 2013

Pour éviter aux familles des achats inutiles, voici la liste des fournitures scolaires individuelles que votre enfant utilisera pour la prochaine année.

Pour tous: un cartable assez grand et rigide (pas de sac "fourre-tout", dans l'intérêt du dos des élèves et des livres prêtés par l'école). Ces livres et fichiers devront impérativement être couverts par les familles pendant la première semaine de classe (prévoir un rouleau de plastique transparent).

Matériel commun aux CE2, aux CM1 et aux CM2

- 1 gomme, 1 crayon noir (à renouveler)
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 pochette de 12 crayons de couleur
- 1 pochette de 12 feutres
- 1 colle en bâton (**en prévoir un lot de 3 ou 4**),
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds,
- 1 agenda (inutile pour les CM2 : un agenda est offert par le comité du Val d'Oise de la ligue contre le cancer)
- stylos à bille à pointe fine rouge, bleu, vert, noir
- 1 petit cahier de brouillon (**à renouveler**),
- 1 cahier 17 x 22, 96 pages et un protège-cahier rouge
- 1 ardoise effaçable à sec et stylos adaptés (**à renouveler**),
- 1 double décimètre plat transparent,
- 1 porte-vues (100 vues)
- des feuilles de classeur simples, grand format (21 x 29,7), grands carreaux, œillets,
- 1 compas et 1 équerre,
- des pochettes plastifiées grand format pour classeur (21 x 29,7)
- 1 grand classeur (21 x 29,7), pas d'intercalaires,
- 1 pochette à rabats (pour feuilles 21 x 29,7)

En plus pour les CE2 et les nouveaux élèves de CM1 et CM2

- 1 grand cahier 96 pages 21 x 29,7 à grands carreaux broché et 1 protège-cahier bleu qui servira pour les trois années du cycle.

En plus pour les CM1 et CM2

- Quelques fournitures supplémentaires seront demandées aux élèves de CM2.

Il est souhaitable que les enfants puissent disposer d'un dictionnaire à la maison.

Tous les élèves de CE2 (ainsi que les nouveaux élèves) auront à la rentrée scolaire le 4 de Nathan (livre de règles). L'Association Scolaire en paye la moitié. **Une participation de 4,00 € sera demandée aux familles.** Cet ouvrage restera la propriété de votre enfant quand il quittera l'école.

Ce matériel devra être de bonne qualité, sans luxe inutile. La famille devra régulièrement **veiller à son entretien et son renouvellement**. Il est vivement conseillé de marquer tout ce qui peut l'être. Cette recommandation est également valable pour les vêtements et le cartable.

IMPORTANT: Il est rappelé que l'Assurance Responsabilité Civile individuelle - Accidents Corporels est **obligatoire** pour les activités dépassant les horaires habituels de la classe. Il est recommandé aux familles de renouveler rapidement l'assurance des enfants si ce n'est déjà fait. Nous vous conseillons de faire passer une visite médicale pour la piscine.

Les enseignants de l'école